

**KLARSEN SA**  
Rapport du commissaire aux comptes sur  
les comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2021



## **KLARSEN SA**

1 cours Xavier Arnozan  
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur  
les comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2021

Exercice clos le 31 décembre 2021  
KLARSEN SA  
*Ce rapport contient 22 pages*



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du groupe GROUPE KLARSEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.1 « Principes comptables » à la page 6 de l'annexe des comptes consolidés concernant les changements de méthodes comptables résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la présentation des comptes consolidés selon le règlement ANC n°2020-01.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 12 249 209 euros présentées en page 11 de l'annexe des comptes consolidés. La note 3.1 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à apprécier la pertinence des données de base utilisées ainsi que les informations fournies dans l'annexe. Nous concluons que les estimations comptables retenues revêtent un caractère raisonnable et l'information de l'annexe est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Bordeaux, le 28 avril 2022

**AUCENTUR**  
Commissaire aux comptes

**Laurence VERSAILLE**  
Commissaire aux comptes, inscrite sur la  
liste nationale des commissaires aux  
comptes, rattachée à la CRCC Grande  
Aquitaine

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

**BILAN ACTIF**

	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amort.dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Ecart d'acquisition	3 440 898	3 440 898	0	0
Parts de marché				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brvts, licences, logiciels, drts & valeurs similaires	2 838 540	2 369 864	468 676	325 579
Fonds commercial (1)	4 540 806	3 840 806	700 000	700 000
Autres immobilisations incorporelles	1 428 964		1 428 964	1 331 592
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	196 652	189 898	6 754	41 318
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 602
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000
	<b>12 509 463</b>	<b>9 841 466</b>	<b>2 667 996</b>	<b>2 462 091</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				3 684
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	897 761	183 907	713 854	582 740
Autres créances	806 584		806 584	1 217 435
Actif d'impôts différés	1 191 929		1 191 929	0
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	21 757	4 242	17 515	6 063
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	498 907		498 907	565 116
Charges constatées d'avances (3)	3 605		3 605	2 632
	<b>3 420 543</b>	<b>188 149</b>	<b>3 232 394</b>	<b>2 377 669</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif	21 470		21 470	99 752
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 951 475</b>	<b>10 029 615</b>	<b>5 921 860</b>	<b>4 939 512</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			933 208	188 622

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

**BILAN PASSIF**

	31/12/2021	31/12/2020
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)</b>		
Capital (dont versé : 662 718)	662 718	662 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 630 353	12 630 353
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-16 502 645	-16 663 585
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 622 446	160 941
Ecart de conversion	8 472	4 465
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>-1 578 657</b>	<b>-3 205 109</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	11 954	441 016
Provisions pour charges	9 114	38 217
	<b>21 068</b>	<b>479 233</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	751	3 169 478
Emprunts et dettes financières (3)	29 999	29 051
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	532	
Fournisseurs et comptes rattachés	593 538	3 262 254
Dettes fiscales et sociales	417 044	1 095 049
Passif d'impôt différé		91 262
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 406 639	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	16 805	18 294
	<b>7 465 308</b>	<b>7 665 387</b>
Ecarts de conversion Passif	14 142	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 921 860</b>	<b>4 939 512</b>
(1) Dont à plus d'un an	6 408 395	6 196 754
(1) Dont à moins d'un an	1 056 913	1 468 633
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	195 687	262 857
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 602 375	1 346 601
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 798 062</b>	<b>1 609 458</b>
Production stockée		
Production immobilisée	131 255	126 209
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	2 000	
Reprises sur provisions et transfert de charges	9 467	297 742
Autres produits	5 714	3 330
	<b>1 946 498</b>	<b>2 036 739</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	14 549	11 802
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 719	4 232
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	987 504	834 926
Impôts, taxes et versements assimilés	19 067	18 593
Salaires et traitements	386 369	414 534
Charges sociales	129 988	149 994
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements hors écart d'acquisition	103 380	77 173
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 369	3 064
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 341
Autres charges	12 592	316 026
	<b>1 664 536</b>	<b>1 831 684</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>281 962</b>	<b>205 055</b>
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>281 962</b>	<b>205 055</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 745	1 307
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	29 666	34 444
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>33 411</b>	<b>35 751</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 953	18 214
Intérêts et charges assimilées	1 986	858
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>4 939</b>	<b>19 071</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>28 472</b>	<b>16 680</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>310 433</b>	<b>221 735</b>

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/12/2021	31/12/2020
	Total	Total
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	9 194	437 588
Sur opérations en capital	82 265	4 204
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	436 743	106 822
	<b>528 201</b>	<b>548 614</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	461 055	93 857
Sur opérations en capital	37 245	106 822
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		400 119
	<b>498 300</b>	<b>600 798</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>29 902</b>	<b>-52 184</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>-1 282 111</b>	<b>8 610</b>
<b>Total des produits</b>	<b>2 508 110</b>	<b>2 621 105</b>
<b>Total des charges</b>	<b>885 664</b>	<b>2 460 164</b>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>1 622 446</b>	<b>160 941</b>
Part du groupe	<b>1 622 446</b>	<b>160 941</b>
Part des minoritaires	<b>0</b>	<b>0</b>
Nombre d'actions	<b>3 313 592</b>	<b>3 313 592</b>
Résultat par action du résultat groupe	<b>0,49</b>	<b>0,05</b>
Résultat dilué par action du résultat groupe	<b>0,49</b>	<b>0,05</b>

## ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D'EVALUATION .....</b>	<b>6</b>
1.1.	PRINCIPES COMPTABLES.....	6
1.2.	FAITS MARQUANTS .....	6
1.3.	METHODES DE CONSOLIDATION.....	7
1.4.	ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPES .....	7
1.5.	ECARTS D'ACQUISITION.....	7
1.6.	METHODES DE CONVERSION DES COMPTES ETABLIS EN MONNAIES ETRANGERES.....	8
1.7.	APPLICATION DES METHODES DE REFERENCE .....	8
<b>2.</b>	<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>9</b>
<b>3.</b>	<b>DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>9</b>
3.1.	IMMOBILISATIONS.....	9
3.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
3.3.	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS .....	11
3.4.	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS.....	12
3.5.	STOCKS.....	12
3.6.	PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	12
3.7.	CREANCES .....	12
3.8.	TABLEAU DES CREANCES PAR ECHEANCE .....	13
3.9.	IMPOTS DIFFERES.....	13
3.10.	CAPITAL SOCIAL .....	14
3.11.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	14
3.12.	DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE .....	14
3.13.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE .....	15
3.14.	PROVISIONS.....	15
3.15.	TABLEAU DES DETTES PAR ECHEANCE .....	15
3.16.	EMPRUNTS.....	15
3.17.	AUTRES DETTES .....	16
3.18.	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS EN K€.....	16
3.19.	PREUVE D'IMPOT.....	16
3.20.	CHARGE D'IMPOT SUR LES BENEFICES.....	17
3.21.	RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT PAR ACTION DILUE .....	17
3.22.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	18
<b>4.</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>19</b>
<b>5.</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>19</b>
<b>6.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>19</b>
6.1.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	19
6.2.	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....	19
6.3.	PARTIES LIEES.....	19
6.4.	EFFECTIF MOYEN .....	19

## **1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation**

### **1.1. Principes comptables**

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de la SA KLARSEN et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement ANC n°2020-01.

Les comptes consolidés du groupe KLARSEN sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation.

### **1.2. Faits marquants**

#### **1.2.1. Modification de la dénomination sociale**

La dénomination sociale du GROUPE ACTIPLAY a été modifiée en date du 11 juin 2021, la nouvelle dénomination sociale est KLARSEN.

#### **1.2.2. Plan de redressement**

La première échéance du plan de redressement a été réglée le 9 juillet 2021 pour 538 K€.

#### **1.2.3. Liquidation ACTIPLAY Italie**

La société ACTIPLAY Italie qui avait cessé son activité le 16 juillet 2019 a été liquidée le 19 décembre 2021.

#### **1.2.4. COVID-19**

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie du COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

À partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont impacté les activités du Groupe et affectent les états financiers de l'exercice. Le groupe a pris toutes les mesures possibles pour préserver sa liquidité face au risque de baisse importante de son chiffre d'affaires, en s'inscrivant dans certains dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement :

- Maintien des activités essentielles dans le respect des directives gouvernementales et de l'interprofession
- Généralisation du télétravail
- Arrêt des déplacements non indispensables
- Demande de report de certaines cotisations sociales

Les impacts de l'épidémie sur l'activité du Groupe affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat courant, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021 de la société, la Présidence n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

### **1.3. Méthodes de consolidation**

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2021. Toutes les participations dans lesquelles la SA KLARSEN assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires ;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

### **1.4. Elimination des opérations intra-groupes**

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

### **1.5. Ecarts d'acquisition**

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

### 1.6. Méthodes de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

### 1.7. Application des méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.13
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	

N/A : non applicable

## **2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Les entreprises constituant le groupe KLARSEN sont au nombre de 3 :

- La SA KLARSEN (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnoz à Bordeaux qui est la société mère.
- La société ACTIPLAY ITALIA créée le 13 mars 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Milan en Italie. Cette société a cessé son activité le 16 juillet 2019 et a été liquidée au 19 décembre 2021.
- La société CONCOURS MANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Montréal Québec au Canada.

## **3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE**

### **3.1. Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

#### **3.1.1. Ecart d'acquisition**

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Suite à la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/2017 et maintenu au 31/12/2021.

#### **3.1.2. Autres immobilisations incorporelles**

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- Au site internet « Jeux.com ».
- A l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/2017. Elle a été portée à 3 340 K€ au 31/12/2018 et à 3 840 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 31/12/2021.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 428 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de l'exercice.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 31/12/2021.

### **3.1.3. Immobilisations développées en interne**

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 252 K€.

### 3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatiques 1 à 5 ans
- Mobilier 3 à 5 ans

### 3.3. Tableau des immobilisations

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898
Frais de constitution					-
Autres immobilisations incorporelles	8 473 326		347 349	12 364	8 808 311
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>11 914 224</b>	-	<b>347 349</b>	<b>12 364</b>	<b>12 249 209</b>
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	172 374			172 374	-
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	189 713		5 525	915	196 153
Mobilier	500				500
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>362 586</b>	-	<b>5 525</b>	<b>171 459</b>	<b>196 653</b>
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	-		<b>131 255</b>	<b>131 255</b>	-
<b>Avances et acomptes versés</b>					-
Autres titres de participation	-				-
Autres titres immobilisés	8 602				8 602
Autres immobilisations financières	55 000				55 000
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>63 602</b>	-	-	-	<b>63 602</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 340 413</b>	<b>0</b>	<b>484 129</b>	<b>315 078</b>	<b>12 509 463</b>

### 3.4. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	6 116 155		104 878		10 363	6 210 670
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>9 557 054</b>	-	<b>104 878</b>	-	<b>10 363</b>	<b>9 651 569</b>
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	137 015		36		137 051	-
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	183 753		4 730		- 915	189 398
Mobilier	500					500
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>321 268</b>	-	<b>4 766</b>		<b>136 136</b>	<b>189 898</b>
Autres titres de participation						-
Autres titres immobilisés						-
Autres immobilisations financières						-
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>-</b>	-	<b>-</b>	-	-	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 878 322</b>	<b>0</b>	<b>109 643</b>	<b>0</b>	<b>146 499</b>	<b>9 841 467</b>

### 3.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

### 3.6. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 3.8. Tableau des créances par échéance

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	199 799		199 799
Autres créances clients	697 962	697 962	
Personnel et organismes sociaux	-	-	
Etat (1)	1 605 625	174 531	1 431 093
Débiteurs divers	392 888	57 110	335 778
Charges constatées d'avance	3 605	3 605	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 954 879</b>	<b>933 208</b>	<b>2 021 670</b>
(1) Dont impôt exigible			
(1) Dont impôt différé	1 191 929		

### 3.9. Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en € :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
<b>Décalage Fiscal/Social (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prov Effort construction	0	0	0
Prov Organic	0	0	0
<b>Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)</b>	<b>-456 670</b>	<b>-427 838</b>	<b>-28 832</b>
IFC	9 114	38 216	-29 102
Plus value Actiplay Italie	270	0	270
Amortissements fichiers	-466 054	-466 054	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	-56 704	-56 704	0
Amortissements des frais d'acquisitions	56 704	56 704	0
<b>Déficits reportables (3)</b>	<b>5 211 924</b>	<b>106 069</b>	<b>5 105 855</b>
<b>Total Bases (1) + (2) + (3)</b>	<b>4 755 254</b>	<b>-321 769</b>	<b>5 077 023</b>
<b>Imposition différée</b>	<b>1 191 929</b>	<b>-91 262</b>	<b>1 283 191</b>

Le signe + correspond à un impôt différé actif  
Le signe - correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 25%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire en tenant compte du bénéfice de l'exercice sur les 5 prochaines années et en tenant compte de l'abandon de créance prévu à l'issu du remboursement des 3 premières échéances du plan de redressement.

### 3.10. Capital social

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

### 3.11. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2020	662 718	12 630 353	- 16 663 585	160 941	4 465	- 3 205 109		- 3 205 109
Affectation du résultat			160 941	- 160 941		-		-
Ecart de conversion					4 007	4 007		4 007
Résultat de l'exercice consolidé				1 622 446		1 622 446	-	1 622 446
Situation au 31/12/2021	662 718	12 630 353	- 16 502 644	1 622 446	8 472	- 1 578 656	-	- 1 578 656

### 3.12. Détail du résultat consolidé

	Total	KLARSEN	Actiplay Italie	Canada
Résultat net avant consolidation	-405 929	258 341	-1 558	-662 712
Retraitement provision sites internet	718 332			718 332
Plus value liquidation Actiplay Italie	-2 250	-2 250		
IFC variation	29 102	29 102		
Impôt différé variation	1 283 191	1 267 614		15 577
<b>Total résultat consolidé</b>	<b>1 622 446</b>	<b>1 552 807</b>	<b>-1 558</b>	<b>71 197</b>
Part du groupe	1 622 446	1 552 807	-1 558	71 197
Part des minoritaires	0			

### 3.13. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 31/12/2021 pour 9 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- Départ volontaire à l'âge de 67 ans
- Progression des salaires de 1% par an
- Rotation forte du personnel
- Probabilité de survie à l'âge de la retraite
- Taux d'actualisation de 0.98%

### 3.14. Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 21 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 12 K€ dont 3 K€ au titre de la perte de change et 9 K€ au titre d'une condamnation du conseil de prud'hommes pour laquelle la société a fait appel.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 9 K€ (cf détail au § 3.13).

### 3.15. Tableau des dettes par échéance

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-	
Emprunts auprès des étab. de crédit (1) (2)	751	751	
Emprunts et dettes financières diverses (1)		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	593 538	433 278	160 260
Personnel et organismes sociaux	262 256	262 256	-
Etat (3)	154 788	145 050	9 738
Groupe et associés	29 999	29 999	
Dettes plan de redressement	6 406 530	168 133	6 238 397
Produits constatés d'avance	109	109	
	16 805	16 805	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 464 776</b>	<b>1 056 381</b>	<b>6 408 395</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	0		

### 3.16. Emprunts

Les emprunts font partie du plan de redressement et ont été soldés par le poste « Autres dettes » au cours de l'exercice.

### 3.17. Autres dettes

Les autres dettes correspondent au plan de continuation de la société accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

Une partie des créanciers représentant 4 484 K€ du passif ont accepté un abandon de 80% de leur créance soit un abandon de 3 587 K€ TTC 3 374 K€ HT qui sera constaté à l'issue du règlement sur 3 ans des 20% de leur créance.

La première échéance du plan ayant été réglée le 9 juillet 2021 ces créanciers représentent un montant de 3 943 K€ au 31 décembre 2021.

### 3.18. Produits et charges exceptionnels en K€

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles	2	47
- corporelles	35	35
- financières		
Indemnité de départ à la retraite et reprise de provision IFC	35	23
Honoraires relatifs à la procédure de redressement	8	
Condamnation prud'hommes et eprise de provisions	410	410
Solde stock et reprise de provision pour dépréciation	4	4
Divers charges et produits	4	9
<b>Total</b>	<b>498</b>	<b>528</b>

### 3.19. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>340</b>	<b>160</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>85</b>	<b>47</b>
Variation de taux	-13	
Décalages permanents		-30
Décalages temporaires	19	-91
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	-1194	81
Retraitement provision	-180	
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	1	1
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-1 282</b>	<b>8</b>

**3.20. Charge d'impôt sur les bénéfices**

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles .....	1 K€
Total variation des impôts différés .....	-1 283 K€

**Produit d'impôts sur les bénéfices de l'exercice -1 282 K€**

**3.21. Résultat par action et résultat par action dilué**

Le résultat par action du groupe est de 0.49 € et le résultat par action dilué du groupe est de 0.49 €.

**3.22. Tableau des flux de trésorerie**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>193 058</b>	<b>252 501</b>
Résultat net des sociétés intégrées	1 622 446	160 941
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	-360 108	60 908
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	-1 283 191	7 469
- Plus et moins-values de cession	-45 020	102 618
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-65 873	331 936
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-258 931	79 435
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-264 266</b>	<b>-128 283</b>
- Acquisition d'immobilisations	-352 874	-206 224
Ecart taux de conversion sur immobilisations	6 343	69 837
Cession d'immobilisations	82 265	8 104
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>5 003</b>	<b>-587</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	48	52
Remboursements d'emprunts		
Apports en compte courant	948	52
Remboursements des comptes courants		
Ecart de conversion	4 007	-691
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-66 209</b>	<b>123 633</b>
Trésorerie d'ouverture	586 873	463 240
Trésorerie de clôture	520 664	586 873
	4	-2

#### **4. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
  - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
  - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2021, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 167 K€ compris dans le plan de redressement classé en « Autres dettes ».

Il n'y a pas d'engagements hors bilan reçus.

#### **5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

#### **6. AUTRES INFORMATIONS**

##### **6.1. Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 11 418 €.

##### **6.2. Membres des organes d'administration et de direction**

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

##### **6.3. Parties liées**

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

##### **6.4. Effectif moyen**

L'effectif moyen salarié sur l'exercice est de 8 personnes.